

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 268

7 février 2006

SOMMAIRE

A & G Investments S.A., Luxembourg	12859	E.I.T. International S.A., Luxembourg	12849
A & G Investments S.A., Luxembourg	12859	EDV Immobilière, S.à r.l., Niederpallen	12850
Arc en Ciel Immobilier S.A., Luxembourg	12844	EGB Hornung & Associés, S.à r.l., Luxembourg . .	12828
Art Lux S.A.H. Luxembourg	12861	Elisabeth Holding S.A., Luxembourg	12858
ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A.	12845	Entreprise Wolwert, Constructions Mécaniques et Métalliques, S.à r.l., Kayl	12845
Atid S.A., Luxembourg	12844	Esofac International S.A., Société Internationale d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles, Luxembourg	12848
Audio-Pro Production, S.à r.l., Luxembourg	12864	Europartenaires S.A.H., Luxembourg	12860
AV Chartering S.A., Luxembourg	12849	Européenne de Distribution S.A.H., Luxembourg	12863
B.I.G., Business Invest Gestion S.A., Esch-sur-Al- zette	12829	Fed Shipping S.A., Luxembourg	12834
Bakkabraedur, S.à r.l., Luxembourg	12862	Finstone, S.à r.l., Luxembourg	12852
Belavis S.A., Luxembourg	12863	First Pacific Resources S.A., Luxembourg	12823
Bes Holding S.A., Luxembourg	12844	Forest S.A.H., Luxembourg	12862
Besenius, S.à r.l., Mertzig	12838	Frühling S.A.H., Luxembourg	12858
Bessel Capital, S.à r.l., Luxembourg	12819	Frühling S.A.H., Luxembourg	12858
Binsfeld & Bintener S.A., Kehlen	12845	Gecis Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg	12818
BP Caplux S.A., Capellen	12822	Global C. C. S.A., Strassen	12820
C & M Façades, S.à r.l., Olingen	12851	Goldman Sachs 1 Mezzanine Partners II Luxem- bourg, S.à r.l., Luxembourg	12827
Chauffage du Nord, S.à r.l., Cruchten	12838	Goldman Sachs II Mezzanine Partners II Luxem- bourg, S.à r.l., Luxembourg	12828
Chirron Internationale, S.à r.l., Luxembourg	12854	Goyens & Co, S.à r.l., Luxembourg	12821
Cin.Stef S.A., Luxembourg	12829	Grosvenor First European Property Investments S.A., Luxembourg	12824
Cin.Stef S.A., Luxembourg	12829	GS Direct Fund, S.à r.l., Luxembourg	12823
City-Prom S.A., Dudelange	12853	GSMP 3 Onshore, S.à r.l., Luxembourg	12824
Classic Marine S.A., Luxembourg	12837	GSMP 3, S.à r.l., Luxembourg	12825
Codena S.A.H., Luxembourg	12845	Icon Development S.A., Luxembourg	12822
Cofip International S.A., Luxembourg	12851	Immo JO, S.à r.l., Capellen	12825
Compagnie de Promotion des Investissements Européens «COPIE» S.A.H., Luxembourg	12854	Intranor S.A., Luxembourg	12824
Compagnie Immobilière du Luxembourg S.A., Fentange	12838	Irvine Development S.A., Luxembourg	12860
Compagnie Internationale de Participations S.A., Luxembourg	12846	Jean Charles Noel, S.à r.l., Luxembourg	12849
Computer Shop Europe (CSE) S.A., Bertrange . . .	12864	Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	12823
Constromega, S.à r.l., Hesperange	12852	Jetfly Aviation S.A., Luxembourg	12823
Darsha Holding S.A., Luxembourg	12828	K-O-D Holding, S.à r.l., Luxembourg	12821
Darsha Holding S.A., Luxembourg	12828	Katuor S.A., Luxembourg	12829
Diversinvest Management S.A. Holding, Luxem- bourg	12863	Koonunga Holding S.A., Luxembourg	12824
Dumatin S.A., Luxembourg	12822	Laios S.A., Luxembourg	12838
E.I.T. International S.A., Luxembourg	12849		

Lambretta Motor International S.A., Luxembourg	12861	Servi-Team, S.à r.l., Rumelange.	12818
Lancaster Invest S.A., Luxembourg	12843	Sludge Investments S.A., Luxembourg	12821
Lingerie Caprice, S.à r.l., Wemperhardt	12852	Sobiotec S.A., Pétange	12851
Locamar S.A., Luxembourg	12827	Société Européenne d'Édition S.A., Luxembourg .	12854
Logis Nautiques S.A., Luxembourg	12835	Société Financière Edith S.A., Echternach	12850
M & Z S.A., Luxembourg	12854	Société Luxembourgeoise de Placements Indus-	
Maltese Finance S.A., Luxembourg	12844	triels Privés «PLIP» S.A.H., Luxembourg	12862
Maxime, S.à r.l., Noertzange	12829	STI Holding S.A., Luxembourg	12839
Maxiweb S.A., Wiltz	12819	Steelux S.A., Ehlerange	12859
Maxiweb S.A., Wiltz	12819	Steelux S.A., Ehlerange	12859
Maxiweb S.A., Wiltz	12819	Thiel Eurologistics Services, S.à r.l., Munsbach . . .	12820
Midget S.A.H., Luxembourg	12855	Thiel Logistik AG, Grevenmacher	12819
Mobilestop.com Europe, S.à r.l., Alzingen	12862	(Le) Tire-Bouchon, S.à r.l., Pétange	12851
MY-XML S.A., Bascharage	12857	TNS Invest S.A., Luxembourg	12839
MY-XML S.A., Bascharage	12858	Trans Route, S.à r.l.	12820
Nebozzo Holdings, S.à r.l., Luxembourg	12834	Transnational Financial Investments S.A., Luxem-	
Nebozzo, S.à r.l., Luxembourg	12834	bourg	12825
Optima Luxembourg S.A., Luxembourg	12851	Transvalor S.A.H., Luxembourg	12855
Paddo Invest S.A., Luxembourg	12830	Tremex, S.à r.l., Windhof.	12850
Pluspoint Software S.A., Weiswampach.	12852	Tremex, S.à r.l., Windhof.	12850
Prism Immo S.A., Luxembourg	12835	United Finance Holding S.A., Luxembourg	12853
Profitec S.A., Luxembourg	12822	United Finance Holding S.A., Luxembourg	12853
Prometal Luxembourg S.A., Walferdange.	12849	United Finance Holding S.A., Luxembourg	12853
Queensland S.A.H., Luxembourg	12862	United Finance Holding S.A., Luxembourg	12853
(Le) Recours, S.à r.l., Senningerberg	12849	United Finance Holding S.A., Luxembourg	12853
Sabina International S.A., Luxembourg	12864	Virgil S.A., Luxembourg	12863
Second Euro Industrial Dreieich, S.à r.l., Luxem-		Vitality Investments, S.à r.l., Luxembourg	12820
bourg	12855	Who, S.à r.l., Remerschen	12821
Second Euro Industrial Dreieich, S.à r.l., Luxem-		Who, S.à r.l., Remerschen	12821
bourg	12857	William Finance S.A.H., Luxembourg	12863
Sehelah Exploitation, S.à r.l., Luxembourg	12839	Wolf Klimatechnik, S.à r.l., Roodt/Syre	12850

GECIS GLOBAL HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 201.206.740,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 104.548.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 25 juillet 2005

Il résulte de résolutions prises par les associés de la Société en date du 25 juillet 2005, que Monsieur John W. Barter III, ayant comme adresse 40 Shoolbred Court, Kiawah Island, SC 29455 aux Etats-Unis d'Amérique, a été nommé au poste de gérant avec effet au 25 juillet 2005 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092284.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

SERVI-TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 1, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 46.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03155, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERVI-TEAM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(091898.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

MAXIWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9543 Wiltz, 61B, rue de Noertrange.
R. C. Luxembourg B 60.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091541.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

MAXIWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9543 Wiltz, 61B, rue de Noertrange.
R. C. Luxembourg B 60.427.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091543.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

MAXIWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9543 Wiltz, 61B, rue de Noertrange.
R. C. Luxembourg B 60.427.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091545.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

BESSEL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 97.365.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03526, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

(091554.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

THIEL LOGISTIK AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Grevenmacher.
H. R. Luxemburg B 40.890.

Auszug aus der Niederschrift des schriftlichen Umlaufverfahrens des Verwaltungsrats vom 20. Juli 2005

Es geht aus der Niederschrift des schriftlichen Umlaufverfahrens des Verwaltungsrats der THIEL LOGISTIK AG vom 20. Juli 2005 hervor:

Herr Martin Löffler hat sein Dienstverhältnis als Vorstand der Gesellschaft fristgerecht zum 31. Juli 2005 gekündigt.

Die Kündigung und die damit verbundene Niederlegung des Mandats von Herrn Martin Löffler als Vorstand der THIEL LOGISTIK AG zum 31. Juli 2005 wurde von allen Verwaltungsratsmitgliedern zur Kenntnis genommen.

Auszug aus der Niederschrift des schriftlichen Umlaufverfahrens des Verwaltungsrats zwecks Hinterlegung beim Luxemburgischen Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091547.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

VITALITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 97.365.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03521, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

(091549.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Munsbach.

H. R. Luxembourg B 22.938.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 6. September 2005

Es geht aus dem Protokoll der außerordentlichen Gesellschafterversammlung der THIEL EUROLOGISTICS SERVICES, S.à r.l. vom 6. September 2005 hervor:

Herr Lutz Enderlein, geboren am 16. September 1955 in Brieselang, wohnhaft in D-14656 Brieselang, Falkenseerweg 4, wird berechtigt, die Gesellschaft als einzelvertretungsberechtigter Geschäftsführer zu verpflichten.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung zwecks Hinterlegung beim Luxemburgischen Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091560.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

TRANS ROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 107.866.

Nous dénonçons le bail signé entre la société OPEN PROJECTS SERVICES CENTER S.A. et la société TRANS ROUTE, S.à r.l. pour un bureau abritant le siège social de la société TRANS ROUTE, S.à r.l. situé à L-3394 Roeser, 59, Grand-rue 1^{er} étage.

Bail rompu d'un commun accord entre les parties.

P. Lepretre

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091563.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GLOBAL C. C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8031 Strassen, 25, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 51.287.

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 22 septembre 2005 les décisions suivantes:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat du 13, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, vers le 25, rue de la Libération, L-8031 Strassen.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091570.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

SLUDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.121.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(091564.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

K-O-D HOLDING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 90.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(091565.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GOYENS & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 103.234.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(091566.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WHO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5440 Remerschen, 76, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 89.119.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remerschen, le 19 octobre 2005.

Signature.

(091667.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

WHO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5440 Remerschen, 76, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 89.119.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remerschen, le 19 octobre 2005.

Signature.

(091668.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

PROFITEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 50.305.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(091568.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

BP CAPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.
R. C. Luxembourg B 72.864.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Par mandat

M^e N. Schaeffer

(091569.3/273/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ICON DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.441.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091571.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

DUMATIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.194.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091573.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

12823

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 70.397.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2005

L'assemblée générale des actionnaires renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jacques Lemaigre du Breuil, administrateur, demeurant 10, rue du Mont Sion CH-1206 Genève, et de Monsieur Jean-Marc Sassetti, administrateur, demeurant 83, impasse de chez Pallud, F-74380 Lucinges.

Le mandat de commissaire de la société PKF LUXEMBOURG, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg est lui aussi renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091572.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

JETFLY AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 70.397.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

(091567.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FIRST PACIFIC RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.799.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091574.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GS DIRECT FUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.184.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

G. Meijssen

Managing Director

(091651.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

KOONUNGA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.502.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 7 octobre 2005 que Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en fonction d'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091575.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GROSVENOR FIRST EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 60.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif ont été enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03280, et ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour GROSVENOR FIRST EUROPEAN PROPERTY INVESTMENTS S.A.

Signature

(091595.3/260/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

GSMP 3 ONSHORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.137.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

G. Meijssen

Managing Director

(091652.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

INTRANOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 106.455.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 octobre 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société INTRANOR S.A., tenue à Luxembourg, le 14 octobre 2005, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite;
- décision a été prise d'accepter la démission de M. Christophe Antinori en tant qu'administrateur;
- décision a été prise de nommer la société MG PETROLEUM COMPANY Ltd., comme nouvel administrateur avec effet à dater de la présente assemblée, et pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091774.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TRANSNATIONAL FINANCIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 34.227.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091653.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

GSMP 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.136.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

G. Meijssen

Managing Director

(091658.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

IMMO JO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8313 Capellen, 1A, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 111.235.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le douze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Madame Danielle Wetz-Ciatti, femme au foyer, née à Differdange, le 3 mars 1970, demeurant à L-4916 Bascharage, 27, rue Guillaume Serrig.

2.- Madame Christiane Ciatti-di Lena, femme au foyer, née à Rivo di Paluzza, (Italie), le 12 mai 1946, demeurant à L-4916 Bascharage, 49, rue Pierre Clément.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles constituent entre elles:

Titre 1^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de IMMO JO, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la gestion et la mise en valeur de tous immeubles, parties d'immeubles, droits immobiliers et accessoires, situés dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 5. Le siège social est établi à Capellen.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Danielle Wetz-Ciatti, femme au foyer, née à Differdange, le 3 mars 1970, demeurant à L-4916 Bascharage, 27, rue Guillaume Serrig, deux cent cinquante parts sociales	250
2.- Madame Christiane Clatti-di Lena, femme au foyer, née à Rivo di Paluzza, (Italie), le 12 mai 1946, demeurant à L-4916 Bascharage, 49, rue Pierre Clément, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Déclaration

La présente société est à considérer comme société à responsabilité limitée familiale, les associées étant mère et fille.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associées, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-8313 Capellen, la, rue Basse.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

- Monsieur Jean-Guy Ciatti, ouvrier, né à Esch-sur-Alzette, le 13 mai 1956, demeurant à L-4222 Esch-sur-Alzette, 185, rue de Luxembourg, gérant administratif,

- Monsieur Jos Ciatti, employé privé, né à Pétange, le 18 mars 1943, demeurant à L-4916 Bascharage, 49, rue Pierre Clément, gérant technique,

3.- Le gérant technique peut engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Jusqu'à concurrence de EUR 1.250, la société peut être valablement engagée par la signature individuelle du gérant administratif; pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la co-signature du gérant technique est nécessaire.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparantes au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnues par les comparantes.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont toutes signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Wetz-Ciatti, C. Ciatti-di Lena, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 octobre 2005, vol. 534, fol. 31, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2005.

J. Seckler.

(092096.3/231/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

**GOLDMAN SACHS 1 MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.045.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

G. Meijssen

Managing Director

(091662.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LOCAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 63.487.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005 en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

LOCAMAR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091678.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**GOLDMAN SACHS II MEZZANINE PARTNERS II LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.363.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

G. Meijssen

Managing Director

(091664.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

EGB HORNUNG & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.
R. C. Luxembourg B 29.348.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091679.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

DARSHA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.756.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 octobre 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091681.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

DARSHA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.756.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(091683.3/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CIN.STEF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 82.234.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(091684.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CIN.STEF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 82.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(091682.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

MAXIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3380 Noertzange, 62, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 29.798.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091680.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

KATUOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 67.413.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005 en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

KATUOR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091688.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

B.I.G., BUSINESS INVEST GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 30, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 26.759.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091700.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

PADDO INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 111.236.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the seventh of October.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr Per Henrik Kvick, company director, born in Skönsmon (Sweden), on the 17th of August 1977, residing in S-11453 Stockholm, 20 Grevgatan (Sweden),

here represented by Mrs. Viviane Hengel, private employee, residing professionally in Luxembourg, on behalf of a proxy given under private seal on the 20th of September 2005.

2.- The company (société anonyme) LANNAGE, having its registered office at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 63.130, here represented by Mrs. Catherine Day-Royemans, private employee, residing professionally in Luxembourg on behalf of a proxy given under private seal on the 5th of October 2005.

The prenamed proxies initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1^{er}. There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of PADDO INVEST S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg and foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) divided into fifteen thousand five hundred (15,500) shares of two Euro (EUR 2) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting. The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 6. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 7. The corporation's financial year shall begin on the first day of January and shall end on the last day of December of each year.

Art. 8. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Wednesday of June at 11.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 9. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitional dispositions

- 1) The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on the 31st of December 2005.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2006.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- Mr Per Henrik Kvick, prenamed, fifteen thousand four hundred and ninety-nine shares	15,499
2.- The company (société anonyme) LANNAGE S.A., prenamed, one share	<u>1</u>
Total: fifteen thousand five hundred shares	15,500

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charges to it in connection with its incorporation, at about one thousand five hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.
- 2) The following are appointed directors:
 - a) The company (société anonyme) LANNAGE S.A., having its registered office at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 63.130,
 - b) The company (société anonyme) VALON S.A., having its registered office at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 63.143,
 - c) The company (société anonyme) KOFFOUR S.A., having its registered office at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 86.086.
- 3) Has been appointed auditor:
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, having its registered office at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B number 63.115.
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2011.
- 5) The registered office will be fixed at L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la version française de l'acte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Per Henrik Kvick, administrateur de société, né à Skönsmon (Suède), le 17 août 1977, demeurant à S-11453 Stockholm, 20 Grevgatan (Suède),

ici représentée par Madame Viviane Hengel, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 20 septembre 2005.

2.- La société anonyme LANNAGE S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.130, ici représentée par Madame Catherine Day-Royemans, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 octobre 2005.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PADDO INVEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions de deux euros (EUR 2) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas l'assemblée générale, lors de la première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mercredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- Monsieur Per Henrik Kvick, préqualifié, quinze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	15.499
2.- La société anonyme LANNAGE S.A., prédésignée, une action	<u>1</u>
Total: quinze mille cinq cents actions	15.500

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) La société anonyme LANNAGE S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.130,
 - b) La société anonyme VALON S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.143,
 - c) La société anonyme KOFFOUR S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.086.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.115.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5) Le siège social est établi à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes. Les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: V. Hengel, C. Day-Royemans, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 octobre 2005, vol. 534, fol. 30, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2005.

J. Seckler.

(092097.3/231/258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

FED SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 74.161.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

FED SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091697.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

NEBOZZO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.371.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(091698.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

NEBOZZO HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.370.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(091699.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

12835

LOGIS NAUTIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 36.373.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Noël Delaby en sa qualité d'administrateur avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005 en qualité d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

LOGIS NAUTIQUES S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091702.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

PRISM IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 111.237.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Frédéric Larribat, musicien, né à Noisy-le-Grand (France), le 17 octobre 1976, demeurant à F-93160 Noisy-le-Grand, 3, rue de la Vérité (France),

2.- Mademoiselle Monika Rahman, secrétaire commerciale, née à Chittagon (Ceylan), le 7 juillet 1981, demeurant à F-93160 Noisy-le-Grand, 21, Place du Caprice (France),

3.- Monsieur Philippe Larria, facteur, né à Saint Maurice (France), le 6 mars 1970, demeurant à F-94350 Villiers-sur-Marne, 9, Chemin des Boutaraines (France).

Les comparants sub 2.- et 3.- sont ici représentés par Monsieur Frédéric Larribat, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédictes procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de PRISM IMMO S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion de biens immobiliers, ainsi que la prise de participations dans les sociétés civiles immobilières.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondateurs de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Frédéric Larribat, préqualifié, trois cent trente-quatre actions	334
2.- Mademoiselle Monika Rahman, préqualifiée, trois cent trente-trois actions	333
3.- Monsieur Philippe Larria, préqualifié, trois cent trente-trois actions	333
Total: mille actions	1.000

Les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros.

Réunion en assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un,
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
 - a) Monsieur Frédéric Larribat, musicien, né à Noisy-le-Grand (France), le 17 octobre 1976, demeurant à F-93160 Noisy-le-Grand, 3, rue de la Vérité (France),
 - b) Mademoiselle Monika Rahman, secrétaire commerciale, née à Chittagon (Ceylan), le 7 juillet 1981, demeurant à F-93160 Noisy-le-Grand, 21, Place du Caprice (France),
 - c) Monsieur Philippe Larria, facteur, né à Saint Maurice (France), le 6 mars 1970, demeurant à F-94350 Villiers-sur-Marne, 9, Chemin des Boutaraines (France).
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2011.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article 10 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Frédéric Larribat, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu de Nous, Notaire,

par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Larribat, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 octobre 2005, vol. 534, fol. 30, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2005.

J. Seckler.

(092098.3/231/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

CLASSIC MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 86.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04470, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

CLASSIC MARINE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(091704.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

12838

LAIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 47.426.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005 en qualité d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

LAIOS S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091703.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BESENIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, 1, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 94.588.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(091705.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CHAUFFAGE DU NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 45A, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 22.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(091706.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch.
R. C. Luxembourg B 105.614.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(091713.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SEHELAH EXPLOITATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 21, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 99.989.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(091714.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TNS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 95.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091715.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

STI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 111.238.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Silvio Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37126 Vérone (VR), Via Abba 16, (Italie),
- 2.- Monsieur Mauro Sali, administrateur de société, demeurant à I-37061 Vérone (VR), Via Ca' Nova Toro 21, (Italie),
- 3.- Monsieur Ermano Marigo, administrateur de société, demeurant à I-37045 Legnago (VR), Via Alessandrini 7, (Italie),
- 4.- Monsieur Marco Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37024 Negrar (VR), Via Lago di Mezzo 8, (Italie),

5.- Monsieur Marcello Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37129 Vérone (VR), Via Redentore, (Italie).

Tous les comparants sont ici représentés par Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, en vertu de cinq procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous la forme de société anonyme et sous la dénomination de STI HOLDING S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par décision du Conseil d'Administration, des succursales ou bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du Conseil d'Administration.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger, par décision du Conseil d'Administration, jusqu'à la cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera une société de droit luxembourgeois.

Art. 4. La Société a pour objet toutes prises de participations, directes ou indirectes, et des intérêts sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises ou sociétés commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes

espèces, y compris les obligations et les titres d'emprunt; le contrôle, la propriété, la détention, l'administration, le transfert et la mise en valeur de ces participations et valeurs mobilières; l'octroi à toute société filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'octroi aux tiers de toute garantie concernant les engagements de toute société filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect; l'emprunt et la levée des fonds de quelque manière que ce soit et la garantie du remboursement de toute somme empruntée; l'émission d'obligations et de titres d'emprunt; l'emploi de ses fonds à la création, à l'acquisition, à la détention, à la gestion, au transfert, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, droits, marques, brevets, licences et autres propriétés de toute origine, leur acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière; la réalisation par voie de vente, d'apport, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces titres, droits, marques, brevets, licences et autres propriétés, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La Société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

D'une manière générale, la Société pourra donner tout genre d'assistance et service à toute société filiale ou filiale apparentée ou à toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à huit cent mille euros (EUR 800.000,-), représenté par huit mille (8.000) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont émises sous forme nominative.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions dont il est titulaire, la somme libérée pour chacune de ces actions ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable titulaire de ces actions.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les augmentations du capital pourront être réalisées nonobstant l'existence de rompus; les actionnaires ne disposant pas du nombre de droits de souscription ou d'attribution exactement nécessaire pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles feront leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Les actions sont cessibles aux conditions suivantes.

Au cas d'un transfert d'actions entre vifs non conforme aux conditions suivantes, le transfert n'aura aucune validité vis à vis de la société, de ce fait l'acquéreur des actions ne pourra pas être inscrit au registre des actionnaires de la société et ne pourra pas participer aux assemblées des actionnaires, ni y voter, ni exercer les droits octroyés à l'actionnaire tel que prévu par les statuts ou par la loi.

Les actions sont librement cessibles entre vifs seulement vers les descendants au premier degré de l'actionnaire cédant.

Dans tous les autres cas de transfert d'actions entre vifs, les actionnaires inscrits au registre des actionnaires, ont un droit de préemption pour l'achat desdites actions.

L'actionnaire qui veut céder toutes ou partie de ses actions doit communiquer cette intention à tous les actionnaires inscrits au registre des actionnaires, moyennant une lettre recommandée avec avis de réception, en y indiquant:

- le prix demandé par l'actionnaire cédant et offert par l'acquéreur;
- les conditions, les termes et les modalités de paiement aussi bien que les autres conditions négociées.

Dans les 30 jours suivants la réception de l'intention de vendre, les actionnaires pourront exercer leur droit de préemption ou y renoncer, et doivent en tous cas communiquer leur décision à l'actionnaire cédant.

Au cas où un ou plusieurs actionnaires ne voudraient pas exercer (son) leur droit de préemption, ce droit pourra être exercé par les actionnaires restants de façon proportionnelle.

Lorsque les actionnaires restants, ou seulement quelques uns d'entre eux, voudraient acquérir les actions en vente mais ne seraient pas d'accord avec le prix proposé, ces actionnaires peuvent charger un réviseur d'entreprises indépendant pour évaluer la valeur des actions en vente. Dans ce cas, lesdits actionnaires auront le droit d'acheter les actions en vente au prix indiqué par le réviseur d'entreprises indépendant.

Lorsque aucun actionnaire ne souhaite acheter les actions en vente et au cas où, dans le délai prescrit, l'actionnaire offrant n'a pas reçu de la part d'aucun actionnaire une manifestation de volonté d'acheter les actions en vente, l'actionnaire offrant pourra les céder librement à l'acquéreur indiqué dans l'intention de vente dans les 60 jours suivant l'échéance du délai, autrement la procédure de préemption devant être renouvelée.

Les actions sont librement cessibles pour cause de mort.

Au sens du présent article,

- le mot «transfert» fait référence au transfert, soit entre vifs soit pour cause de mort, tant des actions que des droits d'option.

- le mot «action/s» vaut pour «action/s et droit/s d'option»;

- l'expression «transfert entre vifs» fait référence à tout genre de transfert, y compris la vente, l'échange, l'apport, l'offre en paiement, le transfert du mandat fiduciaire, la donation;

- dans les cas où la nature du transfert ne prévoit aucune rétribution où que la rétribution ne soit pas en argent, les actionnaires achèteront les actions en versant à l'actionnaire offrant la somme déterminée d'un commun accord ou à défaut d'accord, selon les règles indiquées dans le présent article;

- l'expression «transfert pour cause de mort» fait référence tant à la succession légale qu'à la succession testamentaire, tant à titre particulier qu'à titre universel.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale, pour une période se terminant lors de l'assemblée annuelle pour un maximum de six ans renouvelable et seront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires. Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants devront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera envoyé à tous les administrateurs au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion, sauf en situation d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnées dans l'avis de convocation qui sera en tout cas envoyé aux administrateurs au moins deux jours avant la date prévue pour la réunion.

Tout administrateur pourra participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signée par tous les administrateurs.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le Conseil d'Administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou par une personne du conseil ou la personne à ce délégué par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mercredi du mois de juin à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales pourront se tenir aussi souvent que l'intérêt social l'exige aux heures et lieux spécifiés dans l'avis de convocation.

Art. 12. Tout actionnaire régulièrement inscrit dans le registre des actionnaires au plus tard le jour de la réunion de l'assemblée générale, a le droit d'y assister et d'y voter.

Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée générale en déléguant une autre personne, actionnaire ou non, comme son représentant par écrit ou par télécopie.

Les assemblées générales seront convoquées par le Conseil d'Administration à la suite d'un avis, envoyé par lettre recommandée, énonçant l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu tant de la première que de la deuxième convocation de l'assemblée, le délai minimum entre ces deux convocations ne pouvant être inférieur à 24 heures.

L'avis de convocation doit être envoyé au moins dix jours avant l'assemblée à tout actionnaire, inscrit au registre des actionnaires, à l'adresse portée pour chacun d'eux à ce registre.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être valablement tenue sans avis de convocation préalable.

Les résolutions prises aux assemblées générales ordinaires tenues en première convocation sont valablement adoptées pour autant que sont présents les actionnaires représentant plus de la moitié du capital social et que les résolutions sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Les résolutions prises aux assemblées générales ordinaires tenues en deuxième convocation sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents et votants, quelle que soit la portion du capital représenté.

Les résolutions prises aux assemblées générales extraordinaires tenues en première convocation sont valablement adoptées pour autant que sont présents les actionnaires représentant au moins la moitié du capital social et que les résolutions sont adoptées avec le vote favorable des actionnaires représentant au moins les deux-tiers du capital social.

Les résolutions prises aux assemblées générales extraordinaires tenues en deuxième convocation sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents et votants, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises, tant en première qu'en deuxième convocation, qu'avec le vote favorable des actionnaires représentant plus de la moitié du capital social.

Le président du Conseil d'Administration ou un autre membre du conseil délégué par ses collègues préside l'assemblée des actionnaires et en signe le procès-verbal.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Silvio Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37126 Vérone (VR), Via Abba 16, (Italie), trois mille six cents actions	3.600
2.- Monsieur Mauro Sali, administrateur de société, demeurant à I-37061 Vérone (VR), Via CA' Nova Toro 21, (Italie), mille six cents actions	1.600
3.- Monsieur Ermano Marigo, administrateur de société, demeurant à I-37045 Legnago (VR), Via Alessandrini 7, (Italie), quatre cents actions	400
4.- Monsieur Marco Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37024 Negrar (VR), Via Lago di Mezzo 8, (Italie), mille deux cents actions	1.200
5.- Monsieur Marcello Cipriani, administrateur de société, demeurant à I-37129 Vérone (VR), Via Redentore, (Italie), mille deux cents actions	1.200
Total: huit mille actions	8.000

Les actions apportées en contre-valeur du capital souscrit sont émises avec une prime d'émission globale d'un million cinq cent dix-huit mille euros (EUR 1.518.000,-).

Toutes les actions ont été intégralement libérées et le paiement de la prime d'émission réalisé moyennant apport en nature de 122.000 actions, représentant 100% du capital social de la société anonyme de droit italien S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., avec siège social à Nogara, Via Labriola 22, (Italie), immatriculée au Registre des Sociétés de Vérone sous le numéro 00551440233, évaluées à deux millions trois cent dix-huit mille euros (EUR 2.318.000,-), faisant pour:

- Monsieur Silvio Cipriani, préqualifié, un apport de 54.900 actions de la prédite société S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., à savoir les titres numéros 1 et 2,
- Monsieur Mauro Sali, préqualifié, un apport de 24.400 actions de la prédite société S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., à savoir les titres numéros 7 et 8,
- Monsieur Ermano Marigo, préqualifié, un apport de 6.100 actions de la prédite société S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., à savoir les titres numéros 9 et 10,
- Monsieur Marco Cipriani, préqualifié, un apport de 18.300 actions de la prédite société S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., à savoir les titres numéros 5 et 6,
- Monsieur Marcello Cipriani, préqualifié, un apport de 18.300 actions de la prédite société S.T.I. - SOCIETA TRASPORTI INDUSTRIALI S.p.A., à savoir les titres numéros 3 et 4.

L'apport des participations est effectué selon l'article 178 paragraphe 1^{er} lettre e) et l'article 179 paragraphe 4 du D.P.R. numéro 917/86 et que par conséquent, suite à l'application des dits articles, aucun gain en capital ne sera réalisé.

Rapport du réviseur d'entreprises

Cet apport fait l'objet d'un rapport descriptif établi par le réviseur d'entreprises indépendant, Monsieur Dominique Ransquin de HRT REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des contrôles effectués, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport en vue de la constitution de STI HOLDING S.A., qui correspond au moins à 8.000 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune et à la prime d'émission de EUR 1.518.000,- à émettre en contrepartie.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de la constitution de STI HOLDING S.A. et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.

Luxembourg, le 3 octobre 2005»

Ledit rapport, signé ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Dans la mesure où l'apport en nature consiste en 100%, (c'est-à-dire plus que 65%), du capital émis d'une société établie dans un Etat membre de l'U.E., la société se réfère à la directive européenne du 19 juillet 1969 (335), modifiée par les directives du 9 avril 1973 et du 10 juin 1985, qui prévoit une exonération du droit d'apport; dès lors, le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, s'élève à environ deux mille huit cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs de la société:

- 1.- Monsieur Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,
- 2.- Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, né à Moncalieri (Italie), le 16 janvier 1974, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,
- 3.- Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes de la société:

Monsieur Mohammed Kara, expert comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: V. Arno', J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 octobre 2005, vol. 534, fol. 30, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2005.

J. Seckler.

(092099.3/231/274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

LANCASTER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 95.882.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091716.3/1463/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

12844

ARC EN CIEL IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 103.180.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 octobre 2005.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(091725.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

ATID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 1, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 66.397.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 mai 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions:

1) d'Administrateurs pour l'exercice 2005:

- Monsieur Patrick Giler,
- Monsieur Frank Maitry,
- Madame Anne-Marie Giler.

Monsieur Patrick Giler est nommé administrateur-délégué.

2) de commissaire aux comptes pour l'exercice 2005:

- Monsieur Daniel Magitteri.

Pour l'assemblée générale

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091736.3/514/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

MALTESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.147.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MALTESE FINANCE S.A.

M. Bogers

Administrateur

(091738.3/1084/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.169.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 novembre 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour BES HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091937.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

BINSFELD & BINTENER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8205 Kehlen, 8, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 90.628.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 septembre 2005

L'assemblée générale reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes. Leurs mandats viennent à expiration à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social de l'an 2005.

1) Conseil d'administration:

Administrateurs:

Monsieur Bintener Fred, administrateur;

Monsieur Klein Tom, administrateur;

Monsieur Paquet Michael, administrateur.

2) Commissaire aux comptes:

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03116. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091737.3/514/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**ENTREPRISE WOLWERT, CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET METALLIQUES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3670 Kayl, 53, rue de Noertzange.

R. C. Luxembourg B 28.636.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03160, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE WOLWERT, CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET METALLIQUES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(091739.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 103.123.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04499, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(091740.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CODENA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.311.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091827.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 111.242.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- WILBUR ASSOCIATES LTD, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Nassau, Bahamas, 70 Box N -8188, inscrite sous le numéro 185200,

ici représentée par Monsieur Michel Bourkel, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, dûment autorisé en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 18 octobre 2005.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en ses dites qualités demeurera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

2.- Monsieur Michel Bourkel, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, agissant en son nom personnel.

Lequel comparant ès-qualité qu'il agit a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les prénommés vont constituer entre eux:

Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires «d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également faire la gestion et la gérance de biens immobiliers et toutes prestations de services annexes, l'organisation et le suivi de transactions immobilières, l'achat, la rénovation et la revente ainsi que la location de biens immobiliers ainsi que la promotion de projets immobiliers tant pour son compte que pour des tiers et ce tant à Luxembourg qu'à l'étranger.

La société au titre de société commerciale n'aura pas à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) divisé en vingt (20) actions d'une valeur nominale de mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.550) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à quarante millions d'euros (EUR 40.000.000) par la création et l'émission de vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-six (25.786) actions nouvelles de mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.550,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital,

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives. Le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles,

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre des apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée maximale de six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du ou des délégué(s) du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires nommés pour une durée maximale de six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le 15 juin de chaque année à 14.00 heures du matin, à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. WILBUR ASSOCIATES LTD, prédésignée, dix-neuf actions	19
2. Monsieur Michel Bourkel, prédésigné, une action	1
Total: vingt actions.	20

Le comparant sub 1) est désigné fondateur; le comparant sub 2) n'intervient qu'en tant que simple souscripteur.

Le capital social, ainsi que toutes les actions ont été libérés à concurrence d'un quart par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution et de ses formalités sont évalués à mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant préqualifié, ès-qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a. Monsieur Michel Bourkel, conseiller économique, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks,
- b. Madame Anique Bourkel, administrateur de société, demeurant à professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks,
- c. Monsieur Alexandre Vancheri, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire:

WILBUR ASSOCIATES LTD (Zurich), à CH-8304 Wallisellen (Zurich), Rosenbergstrasse 1.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de chaque assemblée générale annuelle ordinaire et pour la première fois en l'an 2006, ils sont rééligibles.

Cinquième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Sixième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 5 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Michel Bourkel, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Septième résolution

Le siège social est fixé à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Bourkel, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2005, vol. 912, fol. 9, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2005.

B. Moutrier.

(092149.3/272/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

ESOFAC INTERNATIONAL S.A., SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 18.086.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(091741.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

JEAN CHARLES NOEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 39, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 45.707.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091742.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LE RECOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 86, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 15.575.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Signature.

(091743.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

AV CHARTERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.238.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091746.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

E.I.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.078.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Signature.

(091749.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

E.I.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.078.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Signature.

(091752.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Signature.

(091747.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SOCIETE FINANCIERE EDITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6488 Echternach, 8, rue des Vergers.
R. C. Luxembourg B 94.665.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2005

Le conseil d'Administration sortant propose sa candidature pour un nouveau mandat de 6 ans à savoir qu'il prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les comptes clôturés le 31 décembre 2010, c'est à dire le 30 juin 2011.

Les administrateurs nommés pour ce nouveau mandat sont:

Monsieur Norbert Maitry, administrateur et président;

Madame Renée Giler, administrateur;

Monsieur Pierre Schneider, administrateur.

Le nouveau Conseil d'Administration aussitôt nommé décide à la majorité que Monsieur Norbert Maitry devienne président du Conseil d'Administration.

Monsieur Daniel Magitteri est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'assemblée générale

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091744.3/514/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

WOLF KLIMATECHNIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6321 Roodt/Syre, 4A, rue Banzelt.
R. C. Luxembourg B 17.593.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Signature.

(091755.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

EDV IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8545 Niederpallen, 26, Cité Dietzebiérg.
R. C. Luxembourg B 108.630.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Signature.

(091757.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TREMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091778.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TREMEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 15 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091782.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LE TIRE-BOUCHON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4762 Pétange, 157, rue de Niederkorn.
R. C. Luxembourg B 38.073.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04292, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091762.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

OPTIMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 66.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091764.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091765.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SOBIOTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.686.

Le bilan et l'annexe y afférente au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04295, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091766.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

C & M FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6951 Olingen, 12, Op den Eien.
R. C. Luxembourg B 103.608.

L'an deux mille cinq, le dix octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Maria Emilia Rodrigues Antunes, gérante de société, née à Salvaterra de Magos, (Portugal), le 18 novembre 1969, demeurant à L-6951 Olingen, 12, Op den Eien.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée C & M FAÇADES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 31, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg section B numéro 103.608, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 1319 du 27 décembre 2004;
- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est transféré de L-1611 Luxembourg, 31, avenue de la Gare, à L-6951 Olingen, 12, Op den Eien.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le siège social est établi à Olingen.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E. Rodrigues Antunes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 octobre 2005, vol. 534, fol. 31, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2005.

J. Seckler.

(092163.3/231/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

CONSTROMEGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 357, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 92.458.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04297, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091768.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LINGERIE CAPRICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 1, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 106.537.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091772.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

PLUSPOINT SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.832.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, réf. LSO-BI06862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091776.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

FINSTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: 10.000.000 EUR.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 48.918.

RECTIFICATIF

Changement de l'orthographe de l'associé:

Duemilaquattro S.r.l.

11, Via Verdi

I-24100 Bergamo

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091871.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

—
Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091795.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

—
Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091796.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091797.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091798.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091799.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CITY-PROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 92.636.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091794.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

12854

M & Z S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H.R. Luxemburg B 87.207

—
Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 4. Juni 2004

Punkt 4

Die Aktionäre beschließen einstimmig die Absetzung der Gesellschaft FIDUCIAIRE SOCODIT S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves von ihrem Posten als Aufsichtskommissar.

Punkt 5

Die Aktionäre beschließen einstimmig die Ernennung der Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves zum Aufsichtskommissar.

Das Mandat wird auf 3 Jahre festgesetzt. Es endet mit der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der Ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091806.3/745/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CHIRRON INTERNATIONALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 96.683.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04603, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091811.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SOCIETE EUROPEENNE D'EDITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 110.974.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 3 octobre 2005 que:

- Décision a été prise de nommer aux fonctions d'administrateur-délégué, avec effet au 1^{er} octobre 2005 et avec droit de co-signature obligatoire pour tous les actes relatifs à la société, M. Roger Greden, directeur de sociétés, demeurant 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091821.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**COMPAGNIE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EUROPEENS «COPIE» S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 34.188.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091828.3/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TRANSVALOR S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 27.867.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091829.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

MIDGET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.339.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091831.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SECOND EURO INDUSTRIAL BRETIGNY-SUR-ORGE, S.à r.l.).**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 101.844.

In the year two thousand and five, on the twentieth day of September.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 96.048,

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of SECOND EURO INDUSTRIAL BRETIGNY-SUR-ORGE, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101.844 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg) on July 2, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 948 of September 23, 2004, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mr Christopher Merrill as A Manager of the Company, pursuant to a letter dated August 31, 2005, and resolves to appoint Mr Sansal Ozdemir, born on March 31, 1973 in Cankaya, Turkey, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, as A manager of the Company, with effect as of the date of the present resolution, for an indefinite period.

Second resolution

The Sole Shareholder further resolves to appoint Mr Edward Kisala, currently B Manager of the Company, as A Manager of the Company, with effect as of the date of the present resolution, for an indefinite period.

Consequently, the Company shall be managed by a board of managers composed of two A Managers, Mr Edward Kisala and Mr Sansal Ozdemir with no B Manager.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to modify the denomination of the Company, which shall henceforth be SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The Company will assume the name of SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l.»
The rest of the text of the articles of incorporation of the Company remains unchanged.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at EUR 1,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.048,

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de SECOND EURO INDUSTRIAL BRETIGNY-SUR-ORGE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.844 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 2 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 948 du 23 septembre 2004, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Christopher Merrill en tant que Gérant A de la Société, conformément à une lettre en date du 31 août 2005, et décide de nommer Monsieur Sansal Ozdemir, né le 31 mars 1973 à Cankaya, Turquie, demeurant professionnellement in 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, en tant que Gérant A de la Société, avec effet à la date de la présente résolution, pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide en outre de nommer Monsieur Edward Kisala, actuellement Gérant B de la Société, en tant que Gérant A de la Société, avec effet à la date de la présente résolution, pour une durée indéterminée.

En conséquence, la Société sera gérée par un conseil de gérance composé de deux Gérants A, Monsieur Edward Kisala et Monsieur Sansal Özdemir, sans aucun Gérant B.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société, qui sera désormais SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l.»
Le reste du texte des statuts de la Société demeure inchangé.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ EUR 1.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 octobre 2005, vol. 433, fol. 28, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(092274.3/242/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

**SECOND EURO INDUSTRIAL DREIEICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SECOND EURO INDUSTRIAL BRETIGNY-SUR-ORGE, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 101.844.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(092276.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

MY-XML S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 100.080.

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MY-XML S.A., avec siège social à L-1455 Howald, 17, rue de l'Ecole, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 100.080, constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 26 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 560 du 29 mai 2004.

Le capital social de la société s'élève au montant de trente et un mille cent euros (EUR 31.100,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent onze euros (EUR 311,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, qui désigne comme secrétaire Monsieur Paolo Crea, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Natacha Demand, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social et fixation de la nouvelle adresse à L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg, et modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (alinéa 2). Le siège social est établi à Bascharage.

2.- Modification de l'article 8 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

3.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège de Howald à Bascharage et de fixer la nouvelle adresse à L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg, avec modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (alinéa 2). Le siège social est établi à Bascharage.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. Galowich, P. Crea, N. Demand, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 18 octobre 2005, vol. 360, fol. 37, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 octobre 2005.

H. Beck.

(092302.3/201/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

MY-XML S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 100.080.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 octobre 2005.

H. Beck.

(092304.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

FRUHLING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 60.674.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091833.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

FRÜHLING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 60.674.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091835.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

ELISABETH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 76.086.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 29 octobre 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2005.

Pour ELISABETH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091942.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

12859

STEELUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.
R. C. Luxembourg B 71.311.

—
EXTRAIT

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 22 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 830 du 9 novembre 1999,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire prénommé, en date du 28 mars 2001, publié au Mémorial C 1048 du 22 novembre 2001 et aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 janvier 2005, publié au Mémorial C 503 du 27 mai 2005.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 6 octobre 2005, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 octobre 2005, vol. 910 fol. 95 case 3,

- que le siège social de la société a été transféré de L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir à L-4385 Ehlerange, Zone Industrielle, Zare Est.

- que la rubrique siège social (première phrase de l'article deux (2) des statuts) a dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. 1^{ère} phrase. Le siège social de la société est fixé à Ehlerange.

Pour extrait conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2005.

F. Kessler

(092269.3/219/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

STEELUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.
R. C. Luxembourg B 71.311.

—

Statuts coordonnés, suite à une assemblée général extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 6 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2005.

F. Kessler.

(092273.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

A & G INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 82.548.

—

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01714, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour la société

Le conseil d'administration

Signatures

(091839.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

A & G INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 82.548.

—

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01728, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour la société

Signatures

Le conseil d'administration

(091836.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

IRVINE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 102.114.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques dénommée TRUVOT S.A. établie et ayant son siège social dans les Iles Vierges britanniques à Tortola, Road Town, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, British Virgin Islands,

ici représentée par Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre,

en vertu d'une procuration délivrée en date du 3 juillet 2002.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme IRVINE DEVELOPMENT S.A., ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.114, a été constituée suivant acte reçu Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 2 août 2004, publié au Mémorial C numéro 1017 du 12 octobre 2004.

II.- Que le capital social de la société anonyme IRVINE DEVELOPMENT S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), intégralement libéré.

III.- Que la comparante dûment représentée en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société IRVINE DEVELOPMENT S.A.

IV.- Que la comparante dûment représentée est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante dûment représentée déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. Schmit, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 octobre 2005, vol. 912, fol. 8, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2005.

B. Moutrier.

(092325.3/272/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

EUROPARTENAIRES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.271.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091834.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LAMBRETTA MOTOR INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 106.712.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme dénommée NEWMMASTER ASSOCIATES S.A., BVI établie et ayant son siège social dans les Iles Vierges britanniques à Pasea Estate, Road Town, Tortola, constituée aux termes d'un acte reçu le 4 janvier 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges britanniques I.B.C. numéro 359933,

ici représentée par Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 24 janvier 2000.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme LAMBRETTA MOTOR INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.712, a été constituée suivant acte reçu Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 16 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 709 du 18 juillet 2005.

II.- Que le capital social de la société anonyme LAMBRETTA MOTOR INTERNATIONAL, préqualifiée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), intégralement libéré.

III.- Que la comparante dûment représentée en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société LAMBRETTA MOTOR INTERNATIONAL.

IV.- Que la comparante dûment représentée est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante dûment représentée déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Rochas, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2005, vol. 912, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2005.

B. Moutrier.

(092322.3/272/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

**ART LUX S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. STOIL S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.297.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091837.3/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

QUEENSLAND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.364.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091838.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BAKKABRAEDUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 73.380.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour BAKKABRAEDUR, S.à r.l.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091840.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PLACEMENTS INDUSTRIELS PRIVES «PLIP» S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 4.864.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091841.3/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

FOREST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091842.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

MOBILESTOP.COM EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 76.264.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ05103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091873.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

DIVERSINVEST MANAGEMENT S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.497.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091844.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

EUROPEENNE DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 44.074.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091846.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

VIRGIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 88.433.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091847.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

WILLIAM FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.430.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091848.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BELAVIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.863.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(091537.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

COMPUTER SHOP EUROPE (CSE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 65.673.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2004

Sous la présidence de Monsieur Lucien Voet,

Monsieur le Président désigne comme Secrétaire Madame Muriel Cady, demeurant à Battincourt (B) et l'Assemblée choisit comme Scrutateur Monsieur Luc Lesire, demeurant à Luxembourg.

Résolution

1. Prolongation du mandat d'administrateur.

Le mandat d'administrateur de la société COMPUSHOP BV s'achève. L'Assemblée décide de renouveler son mandat d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Procès-verbal rédigé à Bertrange à la date susmentionnée en 5 exemplaires.

L. Voet / M. Cady / L. Lesire

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091512.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

AUDIO-PRO PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 15, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 70.924.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Le gérant

(091522.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

SABINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 38.129.

—
Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01739, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

*Pour la société**Le Conseil d'administration*

Signatures

(091850.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.